News Bulletin | Bulletin d'informations

www.BordenRodAndGun.com 17 | jan 2018

Good Day BBRGC Members,

Photo Contest (entries due by 5 Feb)

Time is running out to submit your entries for the BBRGC photo contest, open to all members. Prizes are awarded in two categories: Best Wildlife Photograph; and Best Trail Camera Photograph.

There are no limits on the number of entries; the only rule is that the picture must be taken by the entrant (or, in the case of trail camera pictures, taken by a trail camera set up by the entrant, and retrieved by the entrant).

Photographs submitted become property of the Club, and may be displayed on our webpage, Facebook Group, etc.

Physical submissions of photos must be in colour and a minimum of 5" x 11" and can be submitted to Maj Carrie McQuiggan, room 1559, at building O-166 Canadian Forces Health Services Training Centre, extension 1657. Digital submissions are encouraged, and should be in high resolution and sent to the BBRGC's email (BBRGC@forces.gc.ca).

Good luck! Some hints for a winning photograph:

-Center your subject;
-Get close-ups; and
-Your subject should be well-lit.

Winners will be announced, and the winning photographs will be displayed at the Annual Wild Game Dinner, 24 Feb 2018

Concours photo (entrées à venir avant le 5 février)

Il ne reste plus beaucoup de temps pour soumettre vos participations au concours de photos BBRGC, ouvert à tous les membres. Les prix sont décernés dans deux catégories: Meilleure photographie de la faune; et la meilleure photographie prise avec une caméra de sentier.

Il n'y a aucune limite sur le nombre d'entrées; la seule règle est que la photo doit être prise par le participant (ou, dans le cas d'images de caméra de sentier, prise par une caméra de sentier mise en place par le participant, et récupérée par le participant).

If you would like to change, add or remove an email address from our database, please send a message to the following address:
Si vous voulez changer, ajouter ou enlever votre adresse de notre base de donnée, veuillez envoyer un message à l'adresse suivante.
BBRGC@forces.gc.ca

Les photos soumises deviennent la propriété du Club et peuvent être affichées sur notre page Web, Facebook Group, etc.

Les photos doivent être en couleur et d'au moins 5 "x 11" et peuvent être soumises au Maj Carrie McQuiggan, bureau 1559, au bâtiment O-166 Centre de formation des services de santé des Forces canadiennes, poste 1657. Les soumissions numériques sont encouragées. Ils devraient être en haute résolution et envoyé à l'adresse électronique du BBRGC (BBRGC@forces.gc.ca).

Bonne chance! Quelques conseils pour une photo gagnante:
-Centrez votre sujet;
-plan rapproché; et
-Votre sujet devrait être bien éclairé.

Les gagnants seront annoncés et les photos gagnantes seront exposées lors du dîner annuel de gibier sauvage, le 24 février 2018.

Shooting Competition

The shooting club will be hosting a competition for rifle shooters on April 14 – rain day April 15.

This will be for club members only.

There will be a category for scopes and one for open sights.

If you are interested, please register with Pat Sheridan by email (patsheridan02@gmail.com) no later than March 18. You may register for either category or both. If you do not register, you will not be allowed to participate.

Since number of competitors impact the competition, details including range, time and format will be available once registration is closed.

Jack Labonte
Shooting Director
BBRGC

Pat Sheridan
Assistant Shooting Director
BBRGC

Concours de tir

Le club de tir accueillera une compétition pour les tireurs de fusil le 14 avril - jour de pluie le 15 avril.

Ce sera pour les membres du club seulement.

Il y aura une catégorie pour les armes avec un télescope et une sans télescope.

Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous avec Pat Sheridan par email (patsheridan02@gmail.com) au plus tard le 18 mars. Vous pouvez vous inscrire pour l'une ou l'autre catégorie ou les deux. Si vous ne vous inscrivez pas, vous ne serez pas autorisé à participer.

Étant donné que le nombre de compétiteurs a un impact sur la compétition, les détails, y compris la portée, l'heure et le format, seront disponibles une fois l'inscription terminée.

Jack Labonte
Directeur de tournage
BBRGC

Pat Sheridan
Directeur de tir assistant
BBRGC

Interest Check – PAL/Hunter Safety Training

The club is trying to assess the level of interest in the availability on base of the Canadian Firearms Safety Course, Canadian Firearms Safety Course (Restricted), and the Ontario Hunter Education program.

If enough interest is shown, the club will arrange to have the courses delivered here. (Venue, cost and schedule will depend on the degree of interest.) If any of these interest you, please contact Glen Miller at glenpmiller@rogers.com, and inform him of which courses you would be interested in seeing delivered on base.

Vérification des intérêts - formation à la sécurité PAL / Hunter

Le club tente d'évaluer le niveau d'intérêt pour la disponibilité du cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu, du cours canadien sur la sécurité dans le maniement des armes à feu (restreint) et du programme d'éducation des chasseurs de l'Ontario.

Si un intérêt suffisant est démontré, le club organisera les cours ici. (Le lieu, le coût et l'horaire dépendront du degré d'intérêt.) Si l'un d'entre eux vous intéresse, veuillez contacter Glen Miller à glenpmiller@rogers.com, et informez-le des cours que vous seriez intéressé à prendre.

Tree Stand Removal Reminder – Deadline is 1st February, 2018.

HUNTING MEMBERS,

This is a reminder to hunters that all tree stands need to be removed prior to the 1 February, 2018.

Anyone who is unable to remove their tree stand by this deadline must notify the tree stand director by email with an explanation as to why it cannot be removed in time (Benoit.parent@forces.gc.ca).

Hunting on the base is a privilege, not a right, so please ensure you follow the regulations and do your part to remove your tree stand on time.

Rappel de support d'arbre pour la chasse - La date limite est le 1er février 2018.

MEMBRES DE CHASSE,

Ceci est un rappel aux chasseurs que tous les supports d'arbres doivent être enlevés avant le 1 février, 2018.

Quiconque n'est pas en mesure de retirer son arbre à la date limite doit en aviser le directeur de support d'arbre pour la chasse par courriel en lui expliquant pourquoi qu'il ne peut pas être retiré à temps (Benoit.parent@forces.gc.ca).

Chasse sur la base est un privilège, pas un droit, alors s'il vous plaît assurez-vous de suivre les règlements et de faire votre part pour enlever votre stand d'arbre à temps.